



Assemblée générale

Paris, Cité de l'Architecture et du Patrimoine

7, avenue Albert de Mun (entrée côté jardin) - 75016 Paris - Métros : Trocadéro, Léna

le vendredi 15 juin 2007 de 15 h à 17 h 30



Table-ronde :

« Culture, marché : où vont les musées ? »

En choisissant ce thème pour son Assemblée Générale 2007, le Comité national français entend participer pleinement aux débats, parfois vifs, qui animent aujourd'hui le monde de l'art et des musées. Trois aspects seront particulièrement en débat.

Le musée, une institution au service de la société ou une « marque culturelle » ?

Sur ce point, le rapport rédigé par la Commission sur l'économie de l'immatériel fait problème. En proposant de mettre les « actifs » matériels et immatériels des musées au service du rayonnement de la marque France, va-t-on réellement contribuer au rayonnement de nos musées ou bien masquer leur mission principale qui est de conserver, d'enrichir et de partager le fragile patrimoine matériel et immatériel qui fait la richesse des musées de France ?

La question de l'inaliénabilité des collections publiques des musées

Garantie par la loi sur les musées de France du 4 janvier 2002, l'inaliénabilité des collections publiques des musées est l'héritière du « musée universel », créé par la Révolution française pour rendre accessibles à tous le patrimoine national et le protéger du « vandalisme ». Certains voudraient aujourd'hui remettre en cause ce principe mais au nom de quoi une commission d'experts pourrait-elle prétendre à des choix pertinents entre les œuvres alors que les goûts et les modes d'une époque sont par nature changeants et soumis à des aléas de nature variée ?

L'objet de musée est-il une marchandise ?

Certes les œuvres d'art ont un prix et celui des « trésors nationaux » est tel qu'un partenariat public/privé est souvent nécessaire pour l'enrichissement et la conservation de nos collections. Pour autant, l'existence même d'une sphère de la culture, dans laquelle nous plaçons des objets dont la valeur n'est pas définie par leur utilité, est bien le propre de l'homme. Sans refuser une valorisation de type monétaire, les musées ne doivent-ils pas d'abord s'attacher à leurs missions de conservation et de diffusion ? Le débat est parfois monopolisé par les « grands » musées mais qu'est-ce qu'un « grand » musée ? La taille et le nombre de visiteurs sont sans doute moins essentiels que la singularité du musée et la « mémoire de la visite » qui lui est associée.

Contact :

Comité national français de l'ICOM

Présidente : *Dominique Ferriot*

13, rue Molière 75001 Paris

tel/fax : 01 42 61 32 02

icomfrance@wanadoo.fr

Débat animé par *Pierre de Gasquet*

avec la participation de :

Francine Mariani-Ducray,
Directrice des musées de France,

François de Mazières,
Président de la Cité de l'architecture et du
patrimoine,

Daniel Percheron,
Président du Conseil régional Nord Pas-de-Calais,
maître d'ouvrage du Louvre-Lens,

Gérard Régnier,
Historien de l'art et Conservateur général du
patrimoine,

Claude Rubinowicz
Directeur général de l'Agence du patrimoine
immatériel de l'État.

Ce débat est organisé en partenariat avec

Les Echos
LE QUOTIDIEN DE L'ECONOMIE